

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le

ID : 023-212316509-20250703-20250702-DE



Délibération 2025 / 07-02

L'an deux mil vingt-cinq le trois juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Didier LASSECHERE, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Jean-Jacques BORD, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Arnaud PICOUT, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mr Jacques FAURE (procuration Raymond RABETEAU).

Étaient absents : Mme France-Noëlle GIMENEZ.

Secrétaire de séance : Mr Didier LASSECHERE.

* * * * *

VENTE D'UN TERRAIN DU LOTISSEMENT DE LA ROCHE

Monsieur le Maire :

- informe ses collègues d'une demande d'acquisition du lot n° 3 du Lotissement de la Roche, cadastré section AC 304 « f » dans le bourg de Royère,
- rappelle que ce terrain d'une superficie de 1215 m² est proposé au prix de 5.85 € HT le mètre carré.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord à l'aliénation, au bénéfice du demandeur du lot n° 3 du Lotissement de la Roche, cadastré section AC 304 « f » pour une surface de 1215 m²,
- précise que le prix de vente sera de 7 107.75 € HT, soit 8 529.30 € TTC
- dit que l'ensemble des frais annexes (honoraires de notaires) sera à la charge de l'acquéreur,
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir, y compris l'acte notarié.

Fait et délibéré en Mairie, le 03 juillet 2025.

Le Maire,
Raymond RABETEAU